

Tenue de comptabilité – Véhicule professionnel

Objectifs : Apprendre à tenir le livre-journal de l'ARAPL, ventilation des recettes/dépenses, gestion de la TVA, traitements particuliers (charges sociales, dépenses mixtes,...).

Montpellier	Nîmes	Perpignan	Sérignan
<input type="checkbox"/> 12/01 à 9 h	<input type="checkbox"/> 16/02 à 14 h	<input type="checkbox"/> 29/01 à 14 h	<input type="checkbox"/> 05/02 à 15 h
<input type="checkbox"/> 03/03 à 14 h	<input type="checkbox"/> 13/10 à 14 h	<input type="checkbox"/> 28/09 à 14 h	<input type="checkbox"/> 19/10 à 15 h
<input type="checkbox"/> 18/06 à 20 h			
<input type="checkbox"/> 12/09 à 9 h			
<input type="checkbox"/> 01/12 à 9 h			

Tenue de comptabilité – Etat récapitulatif et Balance de Trésorerie (BDT)

Objectifs : Les écritures comptables, une fois enregistrées, doivent être contrôlées. Récapitulation annuelle, soldes comptables, balance de trésorerie, état de rapprochement bancaire,... ce sont autant d'étapes à franchir avant de souscrire votre déclaration 2035.

Montpellier	Nîmes	Perpignan	Sérignan
<input type="checkbox"/> 11/03 à 14 h	<input type="checkbox"/> 05/03 à 14 h	<input type="checkbox"/> 26/02 à 14 h	<input type="checkbox"/> 17/03 à 15 h
<input type="checkbox"/> 15/12 à 9 h	<input type="checkbox"/> 27/11 à 14 h	<input type="checkbox"/> 10/12 à 14 h	<input type="checkbox"/> 03/12 à 15 h

Rapprochement bancaire – Immobilisations

Objectifs : Vérification de la concordance entre les écritures comptables du livre journal et les relevés bancaires. Définition, particularités comptables et fiscales des immobilisations (biens utilisés plusieurs années).

Pré-requis : Pratique de la tenue de comptabilité ou formation : « initiation à la comptabilité ». Pratique de l'enregistrement des opérations dans le livre journal et du calcul des totaux mensuels.

Montpellier	Nîmes	Perpignan	Sérignan
<input type="checkbox"/> 20/01 à 9 h	<input type="checkbox"/> 11/06 à 14 h	<input type="checkbox"/> 24/06 à 14 h	<input type="checkbox"/> 09/02 à 15 h
<input type="checkbox"/> 18/12 à 14 h			

Déclaration 2035

Objectifs : La déclaration 2035 est établie à partir des données issues de votre comptabilité, après certains retraitements. La formation permettra d'appréhender les calculs préalables et les différentes rubriques de la déclaration.

Pré-requis : Tenue de la comptabilité bien avancée.

Montpellier	Nîmes
<input type="checkbox"/> 21/02 à 9 h	<input type="checkbox"/> 13/03 à 14 h
<input type="checkbox"/> 09/03 à 9 h	<input type="checkbox"/> 02/04 à 14 h
<input type="checkbox"/> 25/03 à 20 h	
<input type="checkbox"/> 08/04 à 14 h	

La Fiche de Renseignements Complémentaires (FRC)

Objectifs : Compléter la FRC qui accompagne la déclaration 2035 lors de son dépôt auprès de l'ARAPL (détail de certains postes tels que divers à réintégrer, divers à déduire..., examen des dépenses mixtes,...) et fournir les clés indispensables à l'établissement de la balance de trésorerie (BDT).

Montpellier

- 04/03 à 14 h
- 23/03 à 9 h
- 07/04 à 20 h

Nîmes

- 18/03 à 14 h

Déclaration 2035 et la Fiche de Renseignements Complémentaires (FRC)

Objectifs : voir ci-dessus « Déclaration 2035 » et « La Fiche de Renseignements Complémentaires (FRC) ».

Pré-requis : Tenue de la comptabilité bien avancée.

Perpignan

- 19/03 à 14 h

Sérignan

- 12/03 à 15 h

TVA

Objectifs : Situer son activité professionnelle au regard des différentes situations possibles : notion d'assujetti, notion de redevable. Franchise de base : franchissement de seuils. Quelle TVA enregistrer, comment la déclarer et comment la comptabiliser ?. Aspects particuliers : territorialité, professions connaissant des spécificités.

Montpellier

- 11/02 à 14 h
- 06/10 à 9 h

Initiation à la comptabilité BNC

Objectifs : L'ABC de la comptabilité libérale ou comment apprendre à enregistrer vos écritures comptables (tenue du livre journal recettes-dépenses).

Pré-requis : S'adresse aux nouveaux adhérents – limité à 12 participants par session.

Montpellier

- 14/01 à 14 h
- 15/04 à 14 h
- 09/06 à 14 h
- 14/09 à 14 h
- 04/11 à 14 h
- 08/12 à 9 h

Nîmes

- 12/02 à 14 h
- 12/05 à 14 h
- 08/10 à 14 h

Perpignan

- 16/03 à 14 h

Impôt sur le revenu

Objectifs : Rappel des dispositions générales. Les dispositions de la loi de finances. Les principales dispositions pour réduire son imposition.

Montpellier

- 18/03 à 14 h

Le paquet fiscal

Objectifs : Présentation de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat. Présentation des principales mesures fiscales de la loi.

Montpellier

10/02 à 14 h

COMMUNICATION

Réseau

Objectifs : Faire un audit de sa communication professionnelle et repérer des pistes pour améliorer son plan de communication.

Pré-requis : S'adresse à tout professionnel libéral souhaitant dynamiser sa communication professionnelle.

Montpellier

26/01 à 9 h
 05/05 à 14 h

Ecrire pour communiquer : les clés de la rédaction efficace

Objectifs : Optimiser sa production écrite, en termes de lisibilité, de rigueur et d'image, tout en limitant le temps passé. Faciliter la rédaction des documents professionnels courants : courriers papiers et électroniques, comptes rendus, synthèses.

Pré-requis : Les participants sont invités à transmettre à l'intervenante, avant le stage, si possible, deux ou trois documents professionnels, rédigés de préférence avec difficulté, et qui peuvent être retravaillés par le groupe.

Montpellier

29/04 à 14 h

Les atouts de la réussite

Objectifs : Nous avons tous des atouts qui nous permettent de réussir mais nous avons, aussi, des points faibles qui freinent notre développement. En les améliorant, nos faiblesses vont devenir « des atouts de la réussite »

Montpellier

07/12 à 9 h

Feng shui et aménagement du lieu de travail

Objectifs : Connaître et utiliser les techniques d'agencement feng shui dans le but de créer bien-être et harmonie dans l'entreprise.

Pré-requis : Prévoir un croquis ou un plan de l'entreprise, voire quelques photos.

Montpellier

- 28/01 à 14 h
- 15/06 à 14 h

Nîmes

- 02/12 à 14 h

Valoriser votre image pour optimiser votre impact professionnel - Relooking

Objectifs : Valoriser ses atouts naturels, sa présentation, son allure, son comportement pour offrir une image optimale de soi.

Montpellier

- 22/09 à 14 h

RESSOURCES HUMAINES - MANAGEMENT

Plan d'actions de développement

Objectifs : Mettre en place son plan d'actions de développement annuel et son tableau de bord de suivi de l'activité.

Pré-requis : Avoir suivi le module « réseau » et le module « développement de l'activité ».

Montpellier

- 24/11 de 9 h à 17 h

Management

Objectifs : Améliorer l'efficacité de son équipe, développer son leadership, gérer les situations difficiles par les outils de communication.

Pré-requis : S'adresse à tout professionnel souhaitant développer ses qualités de manager.

Montpellier

- 18/05 de 9 h à 17 h

GESTION - SOCIAL

Comment financer l'achat de son véhicule

Objectifs : Les différents modes d'acquisition du véhicule, au plan juridique. Financement du véhicule. Les conséquences au plan fiscal. La cession : plus ou moins values.

Montpellier

- 21/10 à 14 h

Développement de l'activité

Objectifs : Acquérir une approche marché et découvrir une grille méthodologique pour mettre en place une stratégie de développement différenciée efficace de son cabinet libéral.

Pré-requis : S'adresse à tout professionnel souhaitant maîtriser son développement.

Montpellier

- 22/04 à 14 h
- 07/09 à 14 h

Comment optimiser la nomenclature des infirmières

Objectifs : La nomenclature générale des actes professionnels est au cœur de l'activité infirmière. Sa bonne utilisation et sa compréhension sont les outils indispensables d'une activité de qualité tout en étant gage de rémunération adaptée à tous types de soins.

Montpellier

- 11/05 à 14 h
- 15/09 à 14 h

Statut du conjoint collaborateur

Objectifs : Comment protéger son conjoint qui participe à l'activité libérale ? Comment optimiser fiscalement cette collaboration ?

- 14/10 à 14 h

Comment financer son local professionnel

Objectifs : L'acquisition : les différents modes au plan juridique (patrimoine professionnel ou privé). Les conséquences en matière fiscale. Le financement. La cession : régime des plus ou moins values.

Montpellier

- 23/09 à 14 h

Protection sociale et juridique – Responsabilité civile professionnelle (RCP)

Objectifs : Prendre conscience de la nécessité de comprendre et d'investir pour ses assurances professionnelles.

Montpellier

- 21/01 à 14 h

Optimiser son temps

Objectifs : Prendre conscience des forces et faiblesses de son organisation personnelle. Savoir appliquer les outils et méthodes pour renforcer l'efficacité de sa gestion du temps.

Montpellier

08/09 de 9 h à 17 h

INFORMATIQUE*

Initiation à l'informatique

Objectifs : devenez autonome en vous familiarisant avec l'environnement Windows. Gérez et organisez vos fichiers. Découvrez le traitement de texte et la navigation internet.

Montpellier

13 & 20/02
 09 & 16/10

Perpignan

11 et/ou 18 et/ou 25/02
 18 et/ou 25/11 et/ou 02/12

Initiation au traitement de texte

Objectifs : Gagnez du temps en optimisant vos connaissances. Découvrez les fonctionnalités du logiciel qui vous permettront d'améliorer votre efficacité. Travaillez sur vos documents personnels. Modules individuels.

Montpellier

06 et/ou 13/03
 23 et/ou 30/10

Nîmes

26/02 et/ou 05/03
 22 et/ou 29/10

Perpignan

11 et/ou 18 et/ou 25/02
 18 et/ou 25/11 et/ou 02/12

Internet

Objectifs : Apprenez à protéger votre ordinateur et à naviguer sur internet en toute sécurité. Devenez efficace dans votre recherche d'information. Maîtrisez la messagerie électronique.

Montpellier

12 & 19/05
 20 & 27/11

Perpignan

1^{er} & 08/04
 21 & 28/10

Initiation aux tableurs

Objectifs : Gagnez du temps en optimisant vos connaissances. Découvrez les fonctionnalités du logiciel qui vous permettront d'améliorer votre efficacité. Travaillez sur vos documents personnels. Modules individuels.

Montpellier

17 et/ou 24/04
 06 et/ou 13/11

Nîmes

26/02 et/ou 05/03
 22 et/ou 29/10

Perpignan

11 et/ou 18 et/ou 25/02
 18 et/ou 25/11 et/ou 02/12

Créer et animer un diaporama

Objectifs : Obtenez les compétences nécessaires pour concevoir, créer et animer un diaporama performant et dynamique.

Montpellier

- 27/02
- 10/04
- 12/06
- 17/11

Nîmes

- 16/04
- 08/12

Perpignan

- 11/03
- 10/06
- 14/10

Création d'un site web

Objectifs : Imaginez, créez et mettez en ligne votre site internet. Découvrez les solutions d'hébergement et les techniques de référencement.

Montpellier

- 19 & 26/06
- 24/11 & 1^{er}/12

Nîmes

- 26/05 & 02/06
- 15 & 22/12

Perpignan

- 13 & 20/05
- 09 & 16/12

Traitement d'images numériques (Photoshop Element)

Objectifs : Apprenez à organiser, redimensionner, recadrer, retoucher vos photos numériques. Découvrez les infinies possibilités du logiciel de référence du traitement de l'image.

Montpellier

- 27/03 & 03/04
- 04 & 11/12

Nîmes

- 19 & 26/03
- 12 & 19/11

Perpignan

- 04/03
- 07/10

Publication assistée par ordinateur (PAO)

Objectifs : Découvrez les nombreux assistants du logiciel qui vous permettront de créer vos documents professionnels tels que brochures, plaquettes, cartes de visite, etc...

Montpellier

- 20/03

Perpignan

- 17/06
- 04/11

Informatisation de la comptabilité

Objectifs : Savoir utiliser un logiciel de comptabilité libérale.

Montpellier

- 25/05, 02 & 08/06
- 19, 26/10 & 02/11

*Horaires

Montpellier : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (repas de midi offert)

Nîmes : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (repas de midi offert)

Perpignan : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (repas de midi offert)

* Pour les **formations en informatique**, en raison de la **prise en charge par le FIF PL**, vous êtes limité à **3 journées** de formation **par an**. **Les inscriptions seront validées à réception du dossier complet** comportant :

- photocopie de l'attestation de versement URSSAF de la contribution à la formation professionnelle **ou** attestation d'exonération à cette contribution **ou** la notification administrative URSSAF (uniquement si vous avez moins d'un an d'activité)
- photocopie du certificat d'identification à l'INSEE
- chèque de caution de 20 euros par module

Formations en partenariat avec l'ORIFF PL

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Conditions : Les 2 formations ci-dessous s'adressent au professionnel **libéral installé depuis moins de 3 ans** (toujours dans la limite de 3 jours de formation/an) et sont réservées **exclusivement** aux **cotisants au FIF PL** (après vérification du code APE/NAF). Fournir le même dossier que pour les formations en informatique.

Gérer son entreprise libérale au quotidien

3 jours - Objectif : Connaître les principes d'une comptabilité générale, faire les bons choix fiscaux, juridiques et sociaux.

Montpellier

- 05, 12 & 19/03
- 04, 11 & 18/06
- 13, 20 & 27/10

Nîmes

- 10, 17 & 24/03
- 09, 16 & 23/11

Perpignan

- 14, 21 & 28/04
- 13, 20 & 27/11

Comment réussir le développement de son activité libérale

3 jours - Objectif : Développer sa clientèle, sa politique de communication, sa démarche qualité.

Montpellier

- 02, 09 & 23/04
- 19, 26/11 & 10/12

Nîmes

- 12, 19/05 & 02/06
- 30/11, 07 & 21/12

Perpignan

- 05, 12 & 19/06
- 04, 11 & 18/12

BULLETIN D'INSCRIPTION*

Adhérent N°:

Nom – Prénom :

Profession :

Tél : Fax :

Mail : @

Formations choisies :

Thèmes	Lieux	Dates

Fait à, le :

* vous avez la possibilité de vous inscrire par courrier, par email ou en ligne sur notre site, par téléphone au 04 67 69 75 08 ou par fax au 04 67 64 13 35

CONDITIONS GENERALES

- L'ARAPL Languedoc-Roussillon se réserve le droit de **reporter ou d'annuler** une formation dans le cas où le nombre de participants inscrits serait inférieur à 5.

- En raison de l'absentéisme important et de dernière minute aux formations, un **chèque de caution*** de 20 € est réclamé à l'inscription de chaque module et sera restitué aux adhérents présents lors de la formation. En cas d'absence, l'ARAPL encaissera le chèque de caution.

** cette décision a été votée lors de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2006.*

- ORIFF PL : En raison de la **prise en charge par le FIF PL**, vous êtes limité à **3 journées** de formation **par an. Les inscriptions seront validées à réception du dossier complet** comportant :

- photocopie de l'attestation de versement URSSAF de la contribution à la formation professionnelle **ou** attestation d'exonération à cette contribution **ou** la notification administrative URSSAF (uniquement si vous avez moins d'un an d'activité)

- photocopie du certificat d'identification à l'INSEE

- chèque de caution de 20 euros par module

-

PERMANENCES TELEPHONIQUES 2009

Des permanences téléphoniques sont assurées par des experts-comptables
au 04 67 82 76 54

Lundi

- 05 janvier de 9 h à 12 h
- 02 février de 9 h à 12 h
- 02 mars de 9 h à 12 h
- 08 juin de 9 h à 12 h
- 07 septembre de 9 h à 12 h
- 05 octobre de 9 h à 12 h
- 02 novembre de 9 h à 12 h
- 14 décembre de 9 h à 12 h

Mercredi

- 21 janvier de 14 h à 17 h
- 18 février de 14 h à 17 h
- 20 mai de 14 h à 17 h
- 24 juin de 14 h à 17 h
- 23 septembre de 14 h à 17 h
- 21 octobre de 14 h à 17 h
- 18 novembre de 14 h à 17 h

Pendant la campagne fiscale :

Lundi

- 16 mars de 9 h à 12 h
- 23 mars de 9 h à 12 h
- 30 mars de 9 h à 12 h
- 06 avril de 9 h à 12 h
- 20 avril de 9 h à 12 h
- 27 avril de 9 h à 12 h
- 04 mai de 9 h à 12 h

Mercredi

- 11 mars de 14 h à 17 h
- 18 mars de 14 h à 17 h
- 25 mars de 14 h à 17 h
- 1^{er} avril de 14 h à 17 h
- 08 avril de 14 h à 17 h
- 15 avril de 14 h à 17 h
- 22 avril de 14 h à 17 h
- 29 avril de 14 h à 17 h
- 06 mai de 14 h à 17 h

Des permanences téléphoniques sont assurées par notre fiscaliste
au 04 67 69 75 08

les mardis de 14 h à 16 h

les jeudis de 11 h à 12 h

Et pendant la campagne fiscale : les vendredis

- 13 mars de 9 h à 12 h
- 20 mars de 9 h à 12 h
- 27 mars de 9 h à 12 h
- 03 avril de 9 h à 12 h
- 10 avril de 9 h à 12 h
- 17 avril de 9 h à 12 h
- 24 avril de 9 h à 12 h

Des permanences téléphoniques seront assurées par un agent général d'assurances
sur rendez-vous auprès du 04 67 69 75 08

Nouveaux adhérents

Afin de vous aider à respecter vos obligations comptables, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser une photocopie de la dernière page de votre livre-journal ou une édition d'une page de votre comptabilité informatisée (recettes/dépenses du dernier mois servi dans votre livre comptable ou livre-journal) en n'oubliant pas de noter vos nom, prénom, profession et numéro d'adhérent sur ces documents.

Si vous faites appel à un expert-comptable membre de l'ordre, ceci ne vous concerne pas.